

JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]



Heureux les cultivateurs, s'ils savent apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 3

St. Hyacinthe, — Province de Québec, — Mercredi, 7 Aout 1872

No 43

Genevieve de St. Hyacinthe

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois et sont de pas moins de 6 mois, strictement payables d'avance. Une augmentation de 33 1/2 p cent sera faite aux retardataires. Pour discontinuer il faut avoir payé tous arrérages, et donner un mois d'avis par écrit.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, 8 cts. par ligne, chaque insertion subséquente, 2 cts. Adresses d'affaires, \$3 par année. Annonces Commerciales, et autres traitées de gré à gré.

JOURS DE PUBLICATION.—Edition semi-quotidienne, Mardi, Jeudi, Samedi Edition Hebdomadaire, Vendredi. *The Farmer's Journal*, Jeudi. Le *Journal d'Agriculture* paraît le Mercredi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de Un écu, ou 50 cts: d'avance. Pas d'avance \$1.

..*
Camillo Lussier, propriétaire-éditeur imprimeur; Bureaux-Imprimerie-résidence, maison en briques à deux étages, coin nord des rues Cascades et St. Hyacinthe, St. Hyacinthe.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

3 fois par semaine, 12 mois, \$3, 6 m. \$1-50
do Et. Un. 12 mois \$4; 6 m. \$2
3 fois par semaine, 12 mois \$1-50, 6 m. 75c
do Et. Un. 12 mois \$2.00, 6 m. \$1
1 an d'avance, 1 f. par semaine Can. \$1
" " " " E U \$2 g b
Farmer's Journal, 12 mois d'avance \$1
Toutes lettres, etc., doivent être adressées, (franc de Port) comme suit.

CAMILLO LUSSIER,
Bureau du Courrier
St. Hyacinthe,
P. Q.

Des chevaux et des bœufs à employer comme bêtes de travail.

C'est une question longtemps controversée et non encore résolue que celle de savoir lequel est le plus avantageux d'employer aux travaux de l'agriculture, soit les chevaux, soit les bœufs.

Parmi les agronomes distingués qui se sont occupés de cet objet, nous devons citer M. Mathieu de Dombasle et sir Sinclair. Nous leur emprunterons quelques argumens qui nous semblent propres à fixer l'opinion des hommes judicieux qui sont versés en agronomie : nous y joindrons le résultat de nos observations particulières.

Voici ce qu'on peut dire de plus avantageux en faveur de l'emploi des bœufs : 1o le prix de leur achat est de près de moitié inférieur à celui du cheval ; 2o ils sont sujets à moins de maladies que lui ; la plupart des accidents que les animaux de travail peuvent éprouver n'empêchent pas de tirer parti des bœufs que l'on engraisse et que l'on mange, tandis que le cheval estropié n'est plus propre à aucun usage ; 3o les bœufs augmentent de valeur, tout en travaillant au labourage et aux transports, tandis que le cheval perd tous les ans de son prix aussitôt qu'il a dépassé sept à neuf ans ; 4o les bœufs, plus lents dans leur marche, opèrent avec plus de régularité et d'uniformité : ce qui convient parfaitement au labourage des terres pierreuses, compactes et argilieuses, et surtout aux défrichemens des gazons durcis des vieilles pâtures que l'on convertit en sillons ; 5o en nourrissant également de foin et d'avoine les bœufs et les chevaux, on tirerait des premiers autant de travail que les seconds ; 6o pour les travaux peu pressés et pour ceux qui n'exigent qu'un faible emploi ou qu'un emploi peu prolongé de forces, le bœuf convient mieux, puisqu'en général on le nourrit à meilleur marché au moyen de la paille d'avoine, des turneps, des betteraves ou des pommes de terre ; 7o enfin, au bout de trois ou quatre ans de bons services, le bœuf est propre à l'engraissement et sert à l'approvisionnement des boucheries ; parti avantageux qu'on ne peut tirer du cheval ; 8o les bœufs produisent plus de fumier que les autres animaux,

A la vérité, on objecte : 1o que les bœufs sont plus difficiles à dresser et à conduire que les chevaux ; mais cette assertion est fort sujette à contestation, puisque, après la castration, le bœuf devient facilement doux et docile, quand il n'est pas rudoyé ; 2o que les bœufs sont, moins que le cheval, propres à supporter la fatigue des chaleurs d'été ; c'est une erreur démentie par les faits ; car on soumet les bœufs aux travaux les plus pénibles du labourage en Italie et dans d'autres contrées véritablement chaudes ; 3o que vu la lenteur du pas des bœufs, ils font journellement moins de travail que les chevaux ; l'objection est fondée ; mais si le bœuf ne fait qu'un cinquième ou même un quart de travail, il le fait meilleur et à plus bas prix ; 4o que les bœufs sont moins propres à tirer que le cheval, parce que ils sont plus faibles du train de derrière ; mais cet inconvénient est compensé par la force de leur col et de leur tête, et alors il ne s'agit que de disposer les harnais en conséquence ; 5o que le bœuf ne peut supporter les travaux extraordinaires aussi bien que le cheval auquel il suffit de donner promptement un peu d'avoine pour réparer et accroître ses forces ; toute-fois quelques agriculteurs ont reconnu qu'ils pouvaient aussi soumettre leurs bœufs à des travaux extraordinaires, pourvu qu'ils leur donnassent quelques rations de gruau d'avoine ou de farine d'orge ; 6o que les bœufs ont besoin de ruminer, et qu'en conséquence il faut leur accorder plusieurs heures de repos, mais le repos est nécessaire aussi au cheval, et il ne dure guère, moins que celui que l'on accorde aux bœufs ; 7o il est vrai de dire que le bœuf faisant environ un quart de travail moins que le cheval, quelques opérations peuvent souffrir, et les gages des domestiques reviennent relativement à un plus haut prix ; 4o il résulte de calculs incontestables qu'une paire de chevaux travaille pendant un aussi long temps que trois paires de bœufs successivement employés.

Il faut ajouter en faveur des chevaux que leur hersage est le meilleur, parce que pour bien pulvériser le terrain il faut un pas rapide ; que pour les travaux urgens, tels que la rentrée des récoltes et les transports pressés,